

Ecole La Rose des Vents - Réunion du 7 novembre 2017

Compte-rendu du conseil d'école du 1^{er} trimestre

Présents :

Mr HUEBER, adjoint au maire

Mmes BINDER et REUCHE, directrices

Mr KLEIN, enseignant

Mmes GOGUILLON, NEMETH, RETAIL et SCHERMESSE, représentantes de parents d'élèves

Excusées :

Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale

Mme MALISZCZAK, ATSEM

1. Elections et accueil des nouveaux délégués

Les élections des représentants de parents d'élèves ont eu lieu le 13 octobre 2017.

Le taux de participation a été de 71.43% en maternelle et 60.56% en élémentaire. Sont élues :

- Maternelle : Jennifer SCHERMESSE titulaire – Manuela RETAIL suppléante
- Élémentaire : Stéphanie CLOTEAUX et Karine GOGUILLON titulaires – Nathalie DALLER et Muriel NEMETH suppléantes.

L'école adresse ses félicitations aux nouveaux délégués et les remercie pour leur investissement au sein de la vie scolaire.

Le bureau de vote qui assurera les prochaines élections de la rentrée 2018/2019 sera constitué en fin d'année scolaire actuelle.

2. Effectifs de l'école, gestion des absences

Effectifs de la maternelle :

- 9 élèves de petite section, 6 en moyenne section, 8 en grande section = 23 élèves

Effectifs de l'élémentaire :

- 10 élèves en CP, 11 en CE1 = 21 élèves (Mr KLEIN)
- 11 en CE2, 4 en CM1, 8 en CM2 = 23 élèves (Mme BINDER) total 44 élèves

Le CE2 fait partie du cycle 2 (Cycle 2 = CP-CE1-CE2) mais cette année se trouve dans la classe du cycle 3 de Mme BINDER (Cycle 3= CM1-CM2-6^{ème}) dans un souci de répartition des effectifs. Les prochaines années, en fonction du nombre d'élèves par cycle, le CE2 restera « mobile » entre les 2 classes, ou sera susceptible d'être scindé en 2 groupes.

Concernant les absences : les enseignants tiennent à souligner que la procédure doit être strictement respectée par les parents. Les familles sont tenues de prévenir l'école le jour même, oralement ou par appel téléphonique. En classe élémentaire, un écrit justificatif doit être produit au retour de l'élève, daté et signé, par le biais du carnet de liaison.

Il est rappelé que les seules causes d'absences autorisées sont la maladie, les événements familiaux, les empêchements parentaux (par exemple déplacement professionnel). En-dehors de ces cas, pour tout autre motif une demande devra être faite par écrit à l'inspection via la directrice de l'école.

3. Organisation de la surveillance et de la sécurité des élèves

Les modalités de surveillance sont les suivantes :

- l'accueil du matin est effectuée en maternelle par Mme REUCHE et Laure, en élémentaire par MR KLEIN et Mme BINDER par alternance
- pour permettre le meilleur champ de vision, la surveillance est faite depuis le perron de l'école

Modalité particulière relatives au temps d'accueil du matin : depuis que l'accueil du matin est subordonné à une inscription enregistrée en mairie, il se déroule de meilleure façon, et plus calmement.

4. Règlement intérieur, lutte contre le harcèlement et charte de la laïcité

Approbation du document présentant le règlement intérieur, à l'unanimité.

Charte de la laïcité : la distribution de la charte a été effectuée aux nouveaux arrivés pour permettre une réflexion entre l'élève et sa famille. Elle prône le respect des valeurs d'autrui et les limites qui en découlent.

Le 9 novembre 2017 sera la journée nationale de lutte contre le harcèlement : un travail de sensibilisation des élèves sera effectué, sur les conflits et les dangers auxquels ils peuvent être confrontés. Le thème retenu sera celui de la moquerie.

5. PPMS, exercices incendie, confinement et attentat

2 types de PPMS sont en vigueur dans notre école :

- Le PPMS des risques majeurs : il désigne le Plan Particulier de Mise en Sureté, et permet de définir à l'avance les procédures et conduites à tenir en cas de risque majeur (incendie, inondation, tremblement de terre, incident nucléaire ou chimique...). Pour cette rentrée scolaire il a été actualisé et approuvé par le conseil d'école.
- Le PPMS attentat : il définit la conduite à tenir dans ce cadre spécifique
- Plusieurs exercices sont programmés en cours d'année

6. Modalités de communication et de rencontre avec les parents

Rencontre entre les enseignants et les parents :

- Maternelle : Mme REUCHE est disponible pendant l'accueil du matin, entre 8h05 et 8h30, ou sur RDV après 16h

- Élémentaire : Mme BINDER et Mr KLEIN sont disponibles sur RDV après 16h (après 17h le mardi), via une demande par le carnet de liaison

7. Collectif de parents d'élèves – « AVG La Rose des Vents »

Le collectif des parents d'élèves continue sa mission d'organisation d'évènements destinés à récolter des fonds afin de permettre des activités ou sorties scolaires à l'initiative de l'école.

Pour ce premier trimestre, l'association organise 4 évènements :

- octobre 2017 : la vente de fromage en provenance directe de la fruitière du Doubs : grand succès pour cette vente, qui a été ouverte à tout le village cette année
- St Nicolas : la venue du Saint Nicolas et du Père Fouettard, avec des gourmandises offertes par la municipalité
- début décembre : vente des sapins de Noël
- vendredi 22 décembre à 16h : le « goûter des vacances » dans la cour de l'école, moment privilégié pour se retrouver entre parents et familles

Pour le second trimestre, le collectif propose aux enseignants la création d'un livre de recettes rédigé par les élèves, en lien avec le projet d'école du potager, qui sera mis en vente par les enfants.

Participation financière : le collectif décide de prendre en charge une partie des frais de l'activité « natation » des classes de l'élémentaire. La municipalité prenant en charge le transport en bus des 10 séances, une participation des familles d'une vingtaine d'euros est demandée chaque année pour payer les entrées de piscine et le bonnet de bain. Le collectif prend en charge 10 euros par enfant, afin de réduire la participation des familles.

Le collectif de la Rose des Vents compte actuellement 14 membres, parents ou grands-parents d'élèves, et reste en permanence ouvert à ceux et celles qui souhaitent l'intégrer. Les réunions d'échange d'idées et de préparation d'évènement ont habituellement lieu le soir en semaine.

8. Comptes OCCE et collectif de parents d'élèves « AVG la Rose des Vents »

- Comptes de la coopérative scolaire OCCE : après bilan, les comptes sont positifs dans les 3 classes concernées (maternelle et élémentaire).
- Comptes du collectif de parents d'élèves : après bilan, les comptes sont positifs et permettent d'envisager différents projets à destination des élèves.

9. Projet d'école

Pour cette année scolaire, le projet d'école comporte 3 objectifs :

Devenir un élève responsable :

- Suivi de la fleur du comportement pour le CE2 et le cycle 3
- Attribution de responsabilités particulières au sein de la classe
- Suivi du tutorat entre les élèves
- Encouragement de l'autonomie, de l'écoute, de l'attention et de la concentration
- Partage des valeurs de la République : conseil de coopérative scolaire aux cycles 2 et 3 (avec élections parmi les élèves d'un président, secrétaire, trésorier et maître du temps)
- tenue de l'agenda coopératif par les cycles 2 et 3
- poursuite de l'activité « potager de l'école » pour devenir plus responsable par rapport à l'environnement. Suite à la sortie au parc de Wesserling, l'esthétique des jardins sera étudiée, pour une éventuelle mise en œuvre à l'école

Parcours d'apprentissage et continuité à travers les cycles :

- Suivi d'un parcours culturel de la maternelle au CM2
- Etude de l'histoire des Arts : dans le cadre des échanges de services Mme BINDER assure cette matière aux élèves de CP-CE1
- Poursuite d'une action de liaison par le chant entre la grande section de maternelle et le CP, et par des jeux de mathématiques
- Poursuite de l'action de liaison CM2-6^{ème} : actions à définir
- Poursuite de l'apprentissage de la natation pour les cycles 2 et 3

Informatique et numérique :

- Favoriser le développement du numérique en cycle 2 et 3 par l'utilisation du tableau interactif et la pratique de l'ordinateur et des tablettes
- Suivi de l'éveil informatique en maternelle
- Création d'un blog de l'école, qui pourrait à terme remplacer le journal de l'école

10. LSU (Livret Scolaire Unique)

Le LSU, qui couvre la période CP-terminale, sera prochainement accessible aux parents de manière numérique.

Pour cette année scolaire, à titre expérimental, le bulletin semestriel remplace le bulletin trimestriel.

11. Natation

Les séances auront lieu du 8 décembre 2017 au 23 février 2018, à Ensisheim, le vendredi de 14h30 à 15h30. Le départ en bus aura lieu à 14h et le retour à 16h. L'école fera une demande spécifique au périscolaire afin que les élèves soient attendus jusqu'à cet horaire.

Les parents accompagnants sont Stéphanie CLOTEAUX, Karine et Thierry GOGUILLON, Stéphanie KATZ, Muriel NEMETH, Stéphane RUBRECHT et Jennifer SCHERMESSER.

Pour ces 10 séances de natation une participation est demandée pour les entrées et le bonnet de bain : 12,50 euros par élève, à la charge des parents (cout réel de 22,50 euros, moins 10 euros de participation du collectif de parents d'élèves « AVG La Rose des Vents »).

Le transport est pris en charge par la commune.

12. Collation et opération « un fruit pour la récré »

L'école remercie la mairie qui reconduit le financement de l'opération « un fruit pour la récré » le mardi. Des contacts vont être pris pour envisager une provenance locale et bio de certains fruits pendant certaines périodes de l'année.

En dehors du jour du fruit :

- En maternelle, il est rappelé que la priorité doit être donnée aux fruits et aux laitages, en excluant les gâteaux et biscuits
- En élémentaire, il n'y a plus de prise de goûter. Une tolérance est accordée aux élèves qui ont des besoins particuliers.

Gâteaux d'anniversaire : ils sont autorisés, mais ne doivent pas contenir de crème, et les bonbons sont à limiter strictement.

13. Activités du 1^{er} trimestre et projets

- Participation au programme national d'évaluation et de diagnostic de début d'année des CP : réalisé en septembre
- 29 septembre : cycles 2 et 3 : Sortie au rucher de Gundolsheim : différences entre le travail des abeilles en juin (sortie précédente au rucher) et en octobre pour les préparatifs de l'hiver
- 9 novembre : journée nationale de lutte contre le harcèlement : travail en classe de sensibilisation. Réalisation d'une affiche au cycle 2, de saynètes au cycle 3.
- Participation au devoir de commémoration de l'armistice française par le chant de la Marseillaise le 19 novembre devant l'église de Gundolsheim
- Le 21 novembre : en classe de CP-CE1, présentation de la culture de la vigne par Mr Frédéric SCHERMESSE

- Déplacement à la médiathèque de Rouffach le 5 décembre pour les cycles 2 et 3. La maternelle se rendra à la médiathèque plus tard dans l'année.
- Prévision d'un spectacle pédagogique auquel les 3 classes assisteront, au sein de l'école.
- Mise en place des liens de correspondance entre les CP-CE1 de Mr KLEIN et une classe de CP de l'école de Bergholtz Zell – Orschwhir
- Création d'une boîte à livres au sein du village (concept de bibliothèque publique en libre accès, pour le partage et l'emprunt de livres et magazines) : dans ce projet dont le lien avec les élèves reste à définir, Mr HUEBER apporte l'information que le concept a été discuté en conseil municipal. Projet en étude de faisabilité au sein de la mairie.
- 5 décembre : le matin la maternelle se déplace au restaurant « la clé des champs » pour la fabrication de manalas

14. Demandes à la municipalité

L'école remercie la municipalité pour les acquisitions suivantes :

- Ensemble de réfrigérateur + plaques de cuisson pour la cuisine de la maternelle
- Nouvelles batteries pour les ordinateurs portables de l'élémentaire

Une demande est formulée pour l'achat du « pack Office » pour 4 postes informatiques à l'école.

Les représentants de parents d'élèves interrogent Mr HUEBER sur l'état d'avancement du dossier de « passage aux 4 jours d'école » : dossier en cours, aucune action des représentants de parents d'élèves n'est nécessaire à ce jour.